

Renouvellement de l'agrément et assurance-qualité – Quelques expériences

13 janvier 2020 (Genève, le matin)

- Processus de renouvellement de l'agrément, écueils à éviter
- Assurance-qualité: efficacité, bonnes et moins bonnes pratiques

Suivi l'après-midi du séminaire
«Gestion électronique des docu-
ments, archivage et signature
électroniques – Mode d'emploi»

Nouveauté



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public cible

Ce nouveau séminaire s'adresse principalement aux personnes en charge et soucieuses de la qualité dans leur cabinet.

État des lieux et exposé du problème

Renouvellement de l'agrément et assurance-qualité sont intimement liés. Alors que la vague de renouvellements arrive à son pic et que les surveillances annuelles deviennent routinières, Messieurs Devaud et Chapuis vous proposent de faire le point en mobilisant les expériences engrangées. Qu'est-ce qui marche? Quels sont les écueils à éviter? Comment faire pratiquement? Comment gagner en efficacité? Quels sont les points d'attention? Tant de questions et d'autres encore auxquelles les deux intervenants tenteront de répondre, l'un avec sa casquette de collaborateur au sein de l'ASR et l'autre dans son activité de surveillant NCQ1 indépendant.

Objectif

Ce séminaire a pour noble but d'élever (encore) la qualité dans l'audit. Grâce au partage d'expériences et aux échanges, les participants repartiront avec des idées sur les bonnes pratiques à poursuivre ou mettre en place. Ils sauront également appréhender sereinement le processus de renouvellement de leur agrément.

Sujets abordés

- Statistiques pertinentes
- Processus de renouvellement de l'agrément
- Erreurs fréquentes
- Obligations de rotation
- Doubles-mandats
- Diligences en matière de formation continue
- Indépendance de l'organe de révision
- Efficience et documentation

Méthodologie

Exposés et cas pratiques essentiellement dérivés de situations vécues

Responsable du séminaire

Benjamin Chapuis, Expert-comptable diplômé, Associé, Qualité et Conseils Sàrl, Neuchâtel, Prof., Haute école de gestion Arc, Neuchâtel

Intervenants

Benjamin Chapuis, (voir ci-dessus)

Olivier Devaud, Expert-comptable diplômé, Financial Audit, Autorité de surveillance en matière de révision ASR, Berne

Date

13.01.2020 le matin

Lieu

Grand Hotel Kempinski Geneva
Quai du Mont-Blanc 19
1201 Genève
www.kempinski.com/fr/geneva/grand-hotel-geneva

Prix du séminaire

CHF 360.– non-membre
CHF 410.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses et eau minérale dans la salle
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- Non-membre
 Membre ASAI
 Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

Renouvellement de l'agrément et assurance-qualité – Quelques expériences

- 13 janvier 2020 (Genève, le matin)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.